



Mairie de Peyrolles-en-Provence

ARRÊTÉ DU MAIRE

**Aff. suivie par : Anne
ROCH**

Service : Police municipale

Tél : 04.42.28.64.37

OBJET :

**RÉGLEMENTATION
TEMPORAIRE DE LA
CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT**

TRAVAUX :

**RACCORDEMENT
ELECTRIQUE POUR LE
COMPTE D'ENEDIS
TERRASSEMENT ET
BRANCHEMENT**

DATE :

**DU 05 AU 23 OCTOBRE
2026**

LIEU :

**1240 AVENUE CHARLES
DE GAULLE**

ENTREPRISE :

ENSIO

A 2026-09-230

Le Maire de la Commune de PEYROLLES EN PROVENCE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et les Articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2,

VU le Code de la Sécurité Intérieure article L 511-1,

VU le Code de la Route et les Articles R 325-1 et suivants et R 417-10 et L 411-1 et suivants,

VU le Code de la Voirie Routière et l'article R 116-2,

VU le Code Pénal et l'article R 610-5,

VU Le Code de Procédure Pénale,

VU Le Code de l'Environnement,

VU Le Règlement Sanitaire Départemental des Bouches-du-Rhône,

VU La permission de voirie délivrée par la Commune,

VU les guides et fiches techniques de la signalisation temporaire du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - Le SETRA,

CONSIDERANT la demande d'arrêté de police de circulation, Cerfa n°14024*01, faite le 22.09.2026 par M. Valentin VAROQUIER, de la Société ENSIO sise 240 avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET, pour effectuer des travaux de raccordement électrique, terrassement et branchement pour le compte d'Enedis, 1240 Avenue Charles de Gaulle, du 05 au 23 octobre 2026 de 07h30 à 19h30,

CONSIDERANT l'intervention de la Société ENSIO, pour effectuer des travaux de raccordement électrique, terrassement et branchement pour le compte d'Enedis, 1240 Avenue Charles de Gaulle, du 05 au 23 octobre 2026 de 07h30 à 19h30,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de veiller d'une part, au respect de l'usage normal des voies publiques et autres dépendances domaniales et d'autre part, d'assurer la sécurité publique,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : l'arrêt et le stationnement seront interdits sur les voies et trottoirs et la circulation sera alternée par une signalisation temporaire, sur route à deux voies manuellement avec alternat par piquets K10, ou alternat par signaux tricolores mise en place pour la circonstance par l'Entreprise chargée des travaux (plan joint).

**1240 AVENUE CHARLES DE GAULLE
DU 05 AU 23 OCTOBRE 2026
DE 07H30 À 19H30**

ARTICLE 2 : Une signalisation réglementaire et adaptée sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, conformément aux modalités des chantiers fixes ou mobiles.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera obligatoirement affiché sur place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 : Par dérogation à l'article 1°, les véhicules de secours et d'incendie, de Gendarmerie, de la Police Municipale, seront autorisés à circuler en cas de nécessité.

ARTICLE 5 : Outre le recours gracieux et hiérarchique qui s'exerce dans le même délai, un recours contentieux pour excès de pouvoir peut être déposé au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie, Madame la Cheffe de Service de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cet arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Peyrolles en Provence.

DESTINATAIRES :

- celine.goncalves@ensio.eu
- presta.enedis@ensio.eu
- dst@mairie-peyrollesenprovence.fr
- secr-st@mairie-peyrollesenprovence.fr
- igarcia@sdis13.fr
- bta.peyrolles-en-provence@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Registre

FAIT A PEYROLLES EN PROVENCE LE 23 SEPTEMBRE 2026

AFFICHÉ LE : 25 SEPTEMBRE 2026

Certifié conforme et exécutoire

LE MAIRE,


Thomas ARCAMONE

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2026092201263P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

908819.3146266029

6286449.887256358

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

5,58758627003214 43,64627469387975
5,58805357046537 43,64624018924732
5,58806593846895 43,64628186437062
5,58759744590644 43,64632068206853
5,58758790919966 43,64632672035182
5,58758627003214 43,64627469387975

(PlanDetaill Protlys, v1 01)